Journal LE PONT de PALMAROLLE

LE PONT
LE PONT

Journal mensuel / JUIN 2011

La cour « décolle »

NON, ELLE NE DÉCOLLE PAS, IL Y A DÉJÀ UN AN QUE LE PROJET EST EN MARCHE ET ÇA ROULE.

J'ai eu la chance de rencontrer l'équipe responsable lors de sa dernière réunion le 16 mai dernier. On est optimiste, on a jusqu'à maintenant maintenu son plan de match, entre autres, la période de levée de fonds est terminée ce qui représente un montant de 54 076 $ en argent, additionnons à cela 30 850 $ en biens et services et 40 000 $ en équipements. Les modules de jeux fabriqués par les élèves en exploration de 4e et 5e secondaire de la Cité étudiante Polyno sont terminés et bientôt prêts à être livrés. On est à en planifier l'installation pour la fin de semaine du 4 juin prochain; il est important que les jeunes puissent les voir et les étrenner avant de partir en vacances car, non seulement ont-ils contribué à amasser des fonds, mais ce fut le centre d'intérêt à tous les niveaux pendant toute l'année. On a axé l'apprentissage des matières autour du thème « aménagement de ma cour d'école ».

Aussitôt l'année scolaire terminée, les travaux d'aménagement définitifs débuteront. Cela consistera à excaver, transporter du gravier, couler du béton, planter des arbres, dérouler du gazon, fixer les modules, etc., et c'est là qu'on aura besoin de talents, d'habiletés, de savoir-faire et de… bras.
Il y a de la place pour toutes les bonnes volontés : femmes, hommes, ados, retraités, ouvriers, pelleteurs, faiseurs de sandwichs, peintres… ce sera la grande corvée!

À la fin d'août, on procédera à l'inauguration officielle, le comité travaille d'arrache-pied pour respecter l'échéancier prévu. Inutile de vous dire que l'on compte sur votre générosité et votre solidarité pour mener à terme ce grand et beau projet.
Alors, on communique avec l'école au 819 787-2326 ou madame Manon Labbé au 819 787-2234 pour offrir ses services, le comité organisateur vous attend à bras ouverts.

André Chrétien

Liste des commanditaires

Plus de 1000 $

Desjardins
Caisse populaire du Sud de l'Abitibi-Ouest

Les Murs CaMieRoN

Aménagement Paysager MERCIER

MELS
MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE
LE JARDIN DES FRIMOUSSES (SERVICE DE GARDE)
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI
CONSTRUCTION MARIO LAVOIE

500-1000
Député François Gendron
M. Mario Bégin
Épicerie Marion et Fils
Club Lions de La Sarre

100-500$
Métal Marquis Inc.
La Vache à Maillotte
Nicol Auto Inc.
La Varlope
Ferme Bellevue (1997) Inc.
Financière Sun Life Réjean Labbé
Soudures multiples
Buro Concept Inc.
Karine Morin Dentiste Inc.
Variétés LJN Inc. (PJC)
Ferme des Pics Inc.
Quincaillerie Palmarolle
Les Serres Gallichan
Les Maisons Nordiques Inc.
Ferme Olivier Mercier & Fils
Usinage Filiatrault Inc.
L.J.L Mécanique Inc.
Municipalité de Roquemaure

50- 100$
Société d'exploitation Sylvicole de Rousseau
Marguerite Couture/Yvon Houle

CONSEIL MUNICIPAL

par Carolle Hamel,
conseillère et responsable des communications

SÉANCE DU 2 mai 2011

Soumissions matériaux granulaires

Un appel d'offres a été publié pour l'obtention de matériaux granulaires, lequel ne tenait pas compte du transport des matériaux. Un soumissionnaire a contesté le fait de ne pas inclure les coûts de transport, et suite à cette contestation, le conseil est d'avis que l'appel d'offres devrait inclure tous les frais relatifs à la fourniture, aux redevances et au transport des matériaux afin de pouvoir comparer les soumissions d'une façon juste et équitable. En conséquence, la municipalité refuse les deux (2) soumissions reçues et s'engage à recommencer le processus d'appel d'offres comme il se doit, ledit appel d'offres devant être revu par le comité avant transmission aux soumissionnaires.

Demande d'enquête au Ministère des Affaires municipales, de Régions et de l'Occupation du territoire

Suite à la vente d'un terrain à la corporation 9059-6107 Québec Inc. (projet de laiterie par le biais du CLD de Palmarolle), pour lequel terrain la municipalité n'a reçu qu'un paiement de 7 500 $ en 2010, et étant donné que ledit terrain a été par la suite vendu à une autre entreprise par cette corporation, la municipalité considère qu'il y a eu conflit d'intérêt dans cette vente, et demande au MAMROT de faire enquête afin que les sommes dues à la municipalité leur soient remboursées, et que lumière soit faite sur les circonstances qui ont amené cette corporation à vendre ce terrain sans en être légalement propriétaire.

Embauche d'employés pour la saison estivale

Le conseil municipal autorise l'embauche des employés suivants pour la période estivale :

1. Deux (2) personnes préposées aux espaces verts ;
2. Un employé assigné à la voirie.

Embauche d'une employée pour l'entretien ménager

Le conseil municipal autorise l'embauche de madame Marie-Pierre Caron pour effectuer l'entretien ménager du bureau municipal, le tout au salaire prévu au budget 2011.

Avis juridique – Comité inter municipal de gestion des déchets

Considérant que certaines clauses de l'entente inter municipale laissent place à interprétation, le conseil municipal autorise la demande d'un avis juridique à ce sujet, et les coûts de cet avis devraient être défrayés par les municipalités participantes.

Prêt de la salle du centre municipal et permis de boisson

Le conseil municipal prête gratuitement le centre municipal et s'engage à défrayer les coûts du permis de boisson pour le souper spaghetti du 7 mai, le tout étant la contribution financière de la municipalité pour la collecte de fonds organisée en vue de venir en aide à une famille du village dont leur enfant de 14 mois est atteint d'un cancer.

Prochaine séance du conseil le 6 juin 2011

Bienvenue à tous et à toutes !

NOTE : Si vous avez des commentaires sur les actions posées par vos élus, qu'ils soient positifs ou négatifs, nous aimerions en être informés. Pour cela, on compte beaucoup sur votre présence au conseil municipal. À la séance du 2 mai, il y a eu une bonne assistance. BRAVO ! On apprécie beaucoup que la population s'intéresse aux activités du conseil.

Rapport des membres du conseil

LOUISA GOBEIL

Elle travaille présentement à la préparation de la fête des bénévoles. Elle mentionne que la soirée vins et fromages préparée par les Loisirs de Palmarolle a été un franc succès. Elle travaille également à la mise sur pied d'un comité responsable d'établir une politique familiale. En terminant, elle nous informe de la tenue de l'assemblée générale du Centre régional de service aux bibliothèques publiques le 28 mai prochain.

GHISLAIN GODBOUT

A participé à une visite du laboratoire en biomatériaux de l'Université du Québec en Abitibi Témiscaminque à La Sarre, et nous fait part qu'ils ont une technologie à la fine pointe pour l'élaboration de matériaux composés de bois et de plastique pouvant avoir un éventail de propriétés, tel que résistance au feu, à l'humidité, etc. Il nous informe également que le comité d'embellissement recueille les fleurs vivaces des citoyens ; il a participé à une rencontre avec M. François Gendron afin de lui faire part de différentes problématiques à Palmarolle, et finalement il travaille sur la question du niveau du lac Abitibi.

GINO CAMERON

A participé aux réunions et pratiques régulières des pompiers. Il nous informe également que les pompiers ont effectué une sortie le 12 avril sur la route 390 pour un feu de machinerie qu'ils ont maîtrisé.

JEAN MARIE DEPONT

Nous informe qu'il poursuit son travail concernant la voirie locale.

CAROLLE HAMEL

A suivi une formation offerte par la FQM concernant la loi sur l'éthique et la déontologie. A également participé au dernier conseil d'établissement de l'école Dagenais. En terminant, elle a comme d'habitude préparé ses articles pour le journal Le Pont et elle nous informe que le maire a reçu une lettre d'un citoyen réagissant à l'article paru dans Le Citoyen relativement au service Internet haute vitesse dans le secteur rural ; une réponse a été adressée à ce dernier lui donnant de plus amples informations.

SYLVIE HÉNAULT-MARCIL

Nous informe que le CLD de Palmarolle travaille actuellement à l'élaboration d'un festival Western qui devrait se dérouler le 20 août prochain. Le conseil d'administration du CLD rencontrera également un acheteur éventuel de l'incubateur.

MARCEL CARON

A participé à «un lac à l'épaule» qui consiste à une réunion des maires de la MRC de l'Abitibi ouest ; il est de plus en plus d'actualité de parler d'entraide et de services communs entre les municipalités. Un comité restreint a été formé et ce dernier se penchera sur la question. Au niveau de la MRC, il y a encore beaucoup de travail concernant la mise en place du schéma de couverture de risques. À cet effet, il y aura une rencontre entre le service incendie, le conseil municipal et le comité incendie de la MRC, lundi le 9 mai prochain. Il fait également un suivi des actions et réflexions du comité inter municipal de gestion des déchets.

PAROLE AU PUBLIC

*Un citoyen fait une intervention concernant la hauteur des eaux du lac Abitibi.

*Une personne explique qu'elle a brisé un pneu dû au mauvais état des rangs 8 et 9 Ouest, et se demande pourquoi la compagnie d'assurances de la municipalité refuse de la dédommager.

*Un citoyen explique les nombreux désagréments causés par les camions qui arrêtent fréquemment devant sa résidence pour la vérification de leurs cargaisons. À cet effet, une résolution est adoptée pour informer le Ministère des Transports de ce problème et lui demander qu'une aire de service soit installée pour les camionneurs près de cet endroit.

*Un citoyen déplore le manque de propreté dans le village et dans les rangs.

*Un citoyen explique que plusieurs personnes ont déjà Internet haute vitesse avec différentes technologies et ceci explique en partie pourquoi les gens n'ont pas signé de lettre d'intention pour Ondenet.

LE MOT DE L'INSPECTRICE PAR ANDRÉ-ANNE BÉDARD

RÈGLEMENT
L'ARROSAGE DES PELOUSES, DES JARDINS ET PLATES-BANDES

En effet, l'utilisation extérieure de l'eau par les propriétaires desservis par le réseau d'aqueduc municipal est soumise à un horaire. Cela dans le simple but d'éviter le gaspillage d'eau et plus particulièrement, lors de la saison estivale vu les quantités d'eau plus souvent restreintes.

Pour les numéros civiques pairs : les jours où l'arrosage est permis sont les mardis, les jeudis et samedis de 7 h à 9 h et de 20 h à 22 h

Pour les numéros civiques impairs : les jours où l'arrosage est permis sont les mercredis, vendredis et dimanches de 7 h à 9 h et de 20 h à 22 h

Petite exception lorsque vous installez une nouvelle pelouse, vous pouvez, sur l'obtention d'un permis d'arrosage, effectuer l'arrosage sur quinze jours consécutifs aux heures mentionnées plus haut.

RAPPEL

Un petit rappel concernant les permis de rénovation et de construction; ils sont requis pour toute rénovation et pour toute construction ; ceci permet à votre inspectrice lors de la rencontre de s'assurer que les règlements municipaux sont respectés.
Attention :
Ce règlement s'applique aussi aux commerces!

Chronique Verte de la MRC d'Abitibi-Ouest

Ça tombe PILE !

Sous le thème « Ça tombe PILE ! », la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest (MRC) a conclu une nouvelle entente avec l'organisme Jour de la Terre. Cette nouvelle entente permet l'installation de collecteurs de piles usagées sur le territoire.

Ce projet est rendu possible grâce à la contribution du Fonds Éco IGA et Jour de la Terre qui octroie gracieusement dix (10) collecteurs de piles. Pour sa part, la MRC d'Abitibi-Ouest s'est engagée à répartir ces collecteurs de façon stratégique sur son territoire et à disposer des piles usagées ainsi récoltées de façon sécuritaire pour l'environnement.

Toutes vos piles, qu'elles soient rechargeables ou non, peuvent être déposées dans l'un ou l'autre de ces collecteurs.

Pour connaître la localisation de chacun des collecteurs de piles usagées, nous vous invitons à consulter la liste disponible sur l'Infofoute de la MRC d'Abitibi-Ouest au www.ao.ca sous la rubrique Environnement de la page des nouvelles.

Pour en savoir plus sur le Fonds Éco IGA, nous vous invitons à consulter le site internet suivant :
www.fondsecoiga.org

Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) et écocentre
15, boulevard Industriel, La Sarre
Heures d'ouverture : lundi au samedi de 8h à 16h

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au Québec, une personne élimine en moyenne annuellement une masse de 0,165 kg de piles usagées. C'est donc dire que dans la MRC d'Abitibi-Ouest, 3 500 kg de piles sont éliminées chaque année.

Puisqu'elles contiennent des métaux lourds, les piles ne doivent pas se retrouver dans nos poubelles. En les apportant aux endroits appropriés, nos vieilles piles seront récupérées.

Source : RECYC-QUÉBEC

MRC D'ABITIBI~OUEST

A toutes les municipalités du territoire de la MRC d'Abitibi ouest

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

LA SAISON POUR EFFECTUER LA VIDANGE OU LE TRAITEMENT DES FOSSES SEPTIQUES DÉBUTERA TRÈS BIENTÔT, SOIT DU 30 MAI AU 28 OCTOBRE 2011.

Plusieurs utilisations sont à votre disposition:

- Vidange ou traitement de fosses;
- Nettoyage de regards (mainhole);
- Vidange de toilette sèche;
- Vidange de bassins (gros volume).

FAITES VOS RÉSERVATIONS DÈS MAINTENANT. NOUS ATTENDONS VOS APPELS, AU 819-339-5671 POSTE 221

COUPON DE PARTICIPATION POUR LE TIRAGE
(1 coupon par client)

Nom: _____

Adresse: _____

No tel: _____

Date de la vidange: _____ Numéro de facture _____

Retourner à la Municipalité Régionale de comté
6, 8e Avenue Est Bureau 105
La Sarre (Québec) J9Z 1N6

Le tirage aura lieu vendredi le 28 octobre 2011

(Gagnant 2010: Monsieur Raymond Bérubé de Rapide-Danseur.)

FOSSE SEPTIQUE

OYEZ OYEZ OYEZ

CONCOURS 2011

C'EST LE TEMPS DE LA TRAITER ET DE BIEN LA TRAITER

Profitez de nos services, pour faire vidanger ou traiter votre installation septique. Si vous prenez rendez-vous avant le 19 août, que vous faites vidanger avant le 16 septembre 2011, et payez avant le 3 octobre 2011, vous devenez éligible au tirage d'une vidange gratuite ou d'un traitement gratuit lors de la prochaine vidange de votre installation septique.
La vidange ou traitement doit être effectué dans les 2 ans suivant.
(Règles du concours sont disponibles à la MRC d'A-O.)
Le camion est disponible à partir du 30 mai au 28 octobre 2011.

Numéro de téléphone : 819-339-5671 poste : 221

juin 2011

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10 Ordures commerciales	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24 Ordures commerciales	25
26	27	28	29	30		

Société canadienne du Cancer

Ceux et celles qui désirent donner quelques sous pour le relais pour la vie qui se tiendra à la Polyno de La Sarre, vendredi le 17 juin à 20h.
Des équipes seront formées pour marcher à relais pendant toute la nuit.
Merci de votre générosité.
Lisette Guertin

Voici les données relatives au souper bénéfice

Une réussite grâce à l'implication de toute une communauté

La décoration a été faite par Gen Décor
Le gâteau par la Folie du gâteau (il était fabuleux !!)
Le souper par des membres des fermières et autres participants (voir écho)
et tous les autres commanditaires que nous pouvons voir sur le site internet
www.aucombatavecangeline.com
N'hésitez pas à me rejoindre au besoin, Chantal, 787-3743

Chouchoune, c'est le surnom que Claudie donne à sa petite Angéline.

La soirée Chouchoune…

Que de fois n'avons-nous pas entendu ce radotage de « p'tits vieux » : « Dans notre temps les gens étaient généreux, ils s'entraidaient, si une grange brûlait tout le monde aidait à la reconstruire, aujourd'hui les jeunes sont devenus individualistes, ils ne pensent plus aux autres, ils pensent rien qu'à eux, ils sont égoïstes, etc., etc. ». Vous pouvez en ajouter encore à ce commentaire si souvent galvaudé.

Eh bien, nous avons eu la preuve du contraire au début d'avril lors d'un souper-soirée organisé pour aider Mario Perron et Claudie Morin aux prises avec la terrible épreuve d'apprendre que leur petite Angéline était atteinte d'un cancer à l'âge de 14 mois.

Je ne vais pas vous faire une description détaillée de la soirée, Yvon Audet l'a déjà fort bien résumée dans un article du journal Le Citoyen. Ce qui importe, c'est de souligner ce si beau geste de solidarité de la population de Palmarolle. Plus de 300 personnes y ont participé. D'abord mentionnons le travail de quatre cousines : Chantal Vallières, Mélanie Marcil, Caroline Nadeau et Julie Marcil, puis, ajoutez à cela quatre amies : Nancy Leblond, Marilyne Macameau, Isabelle Leclerc et Marie-Josée Paradis. Ces huit personnes, dans un temps record, ont trouvé des commanditaires, des musiciens, une armée de bénévoles pour nous offrir une merveilleuse soirée précédée d'un délicieux souper.

Bien sûr, elles ont eu un support et une grande collaboration de la part des Fermières et de plusieurs autres personnes et groupes que je ne saurais tous mentionner. Deux musiciens ont offert gratuitement leurs talents pour égayer cette soirée et faire «swingner» le monde, ce sont André Audet et François Grenier.

Le Pont joint ses félicitations à tous ceux et celles qui les ont déjà manifestées aux organisateurs. Désormais, quand vous entendrez ce radotage négatif : « Dans not' temps…, etc. », répondez que dans ce temps-ci, il s'en fait encore des gestes de générosité et d'entraide.

La relève est là!

André Chrétien

Show mode 2011

DÉCOUVRIR LES TALENTS DU PAVILLON DE PALMAROLLE.

Dans la salle bondée de l'école, je suis assis dans la deuxième rangée et, dans le brouhaha général, j'attends le début du spectacle. On ajuste les guitares, ça bouge derrière le rideau… et madame la directrice apparaît sur la scène pour nous souhaiter la bienvenue et nous inviter à découvrir les talents du pavillon de Palmarolle.

Oh là là! Du talent...! Laissez-moi vous dire qu'on en a vraiment découvert; quel plaisir pour l'œil et pour l'oreille. Chant, musique, danse et défilé de mode, un heureux assemblage de toutes ces disciplines artistiques. Ce sont les élèves de 1re et 2e secondaire qui en assumaient l'organisation, l'animation et le déroulement. Cette activité avait comme objectif d'amasser des fonds pour un voyage à Ottawa en juin prochain.

Soulignons en partant le travail des trois animatrices : Abellia-Rose, Laurence et Catherine; c'est avec aisance et brio qu'elles ont rempli leur rôle, de plus on les a revues dans plusieurs numéros et sketchs pendant toute la soirée.

Et, que dire de ces pièces instrumentales, piano, guitare, violon, souvent accompagnées de chansons, parfois romantiques et d'autres fois plus rock and roll mais toujours interprétées avec art et émotion.

Et la parade de mode? Bien que moins spectaculaire que les pièces de musique, c'était tout à fait ravissant. Bien sûr, les filles ont toujours plus de facilité dans l'art de parader, d'être élégantes et racées que les garçons, mais ces derniers ont su être aussi sveltes et chics quand est venu leur tour. C'est charmant et même parfois comique de voir ces grands ados qui cherchent où mettre les bras et comment marcher sans avoir l'air de porter des souliers de plomb… Bravo à tous ceux qui ont foncé et qui n'ont pas craint les jugements des autres.

À chaque fois qu'une activité se déroule à l'école, bien sûr, ce sont les jeunes qui sont à l'avant-scène, mais ils sont toujours épaulés par leurs enseignants en parascolaire, ce qui veut dire en dehors des heures de classe. Bravo à tous ceux qui ont fait de ce show mode un vrai succès.

André Chrétien

Réponse au « vieux chialeux »

André Chrétien

Une citoyenne a bien voulu prendre la plume et le temps pour répondre au **« VIEUX CHIALEUX »** qui faisait des remarques désobligeantes sur l'aspect esthétique de son village. Elle l'appuyait sur certains points mais apportait un bémol sur quelques-uns, elle soulignait que, le presbytère, malgré qu'il ait perdu son style original, était quand même plus beau qu'avant les réparations. Elle a raison, c'est une belle amélioration. Ce travail a d'ailleurs été fait bénévolement par des personnes qui y ont consacré de leur temps dans les plus beaux jours de l'été. Elles méritent toute notre admiration.

Merci à madame Angèle B. d'avoir participé au contenu du Pont par ses remarques positives.

De fait, l'article du journal se voulait surtout une invitation à la propreté du village et des rangs, mais il se voulait aussi une incitation à la conservation du patrimoine de nos édifices. Les personnes plus âgées se souviennent sûrement que la salle municipale était avant une beurrerie coopérative, bâtisse dont la façade et tous les murs étaient de briques rouges, malheureusement, comme le soulignait l'article, on les a cachées avec de la tôle aux couleurs criardes. Les mêmes matériaux ont aussi servi au revêtement extérieur de la bibliothèque et de divers autres bâtiments. Il n'est pas question ici de jeter la pierre à qui que ce soit, c'était la «mode» de cette époque et probablement la solution la plus plausible.

À Palmarolle, nous avons encore des maisons, des granges, des remises qui ont conservé leur cachet même après des réparations majeures. Chaque fois que je passe à Vassan, je regarde le presbytère et l'église du village, des bâtiments jumeaux siamois, qui ont su conserver leur originalité malgré la simplicité des matériaux : de la pierre des champs.

IL EST IMPORTANT POUR LA BEAUTÉ DE NOTRE MUNICIPALITÉ QUE CHACUN FASSE SA PART DANS LA CONSERVATION DE CES ÉLÉMENTS DE NOTRE PATRIMOINE. AVANT DE DÉMOLIR ET DE TOUT RASER NOS VIEILLES BÂTISSES, REGARDONS LA POSSIBILITÉ DE LEUR REDONNER VIE ET LEUR ASPECT ORIGINAL.

« **Notre mission :** assurer la pérennité de l'animation jeunesse en milieu rural. »

jmr-at

Bilan positif du Forum Jeunesse 12-17 ans

tenu à Lorrainville les 6 et 7 mai

Le comité organisateur du Forum jeunesse 12-17 ans de l'Abitibi-Témiscamingue, composé des personnes suivantes; les cinq mandataires JMR-AT (Jeunes en Milieu Rural de l'Abitibi-Témiscamingue) soit Marc Vallières, Chantal Tourigny, Lise Bilodeau, Mélissa Drainville, Céline Robert ainsi que François Vézina et Nathalie Pouliot, organisateurs communautaires en CSSS, sont heureux des résultats de participation qui se situent à plus de 120 jeunes des cinq territoires de MRC. C'est sous le thème « J'ai le pouvoir de.. » que les jeunes ont participé à des ateliers et conférences variés leur permettant d'être davantage sensibilisés à divers sujets qui leur permettront d'accroître davantage leur pouvoir d'action dans leur milieu, leur prise de décision et la prise de conscience quant aux choix individuel et collectif pour leur communauté.

De plus, cette année a été marquante du point de vue de la participation d'environ 28 jeunes des communautés autochtones de Kitisakik et du Lac Simon pour la 4e édition du forum 12-17 ans.
Lors de la journée du samedi 7 mai, différents ateliers ont été offerts aux jeunes selon leurs goûts et intérêts personnels. De plus, trois conférences se sont déroulées :

- « **J'ai le pouvoir de… »** par les agentes de sensibilisation à la participation et à l'implication citoyenne, ressources issues des Carrefours Jeunesse Emploi de la région et du Conseil territorial de la Vallée de l'Or qui ont parlé de l'importance de l'implication des jeunes dans leur milieu et les diverses instances ;
- « **Choisis ta Route** » traitant de l'alcool au volant, Cindy Paquin et Sylvie Falardeau, intervenantes et Hugo Laniel agent à la SQ ont présenté aux jeunes les impacts de la conduite avec facultés affaiblies et invité les jeunes à signer un contrat avec un adulte significatif afin de leur assurer un transport lorsque ces derniers ont consommé et ne peuvent conduire leur voiture;
- « **Mme Emmanuelle Chapados** » expérience vécue par le biais de l'émission télédiffusée sur les ondes de RDI l'hiver dernier «Naufragés des Villes», a été le point culminant de l'événement puisque celle-ci a partagé son expérience à travers le tournage de cette série.

Le message livré portait sur l'importance de réaliser ses rêves malgré le fait que parfois on ne perçoit pas l'incidence à court terme de nos réalisations.

La mise sur pied de ce rassemblement a été rendue possible grâce à la mobilisation d'acteurs impliqués directement auprès des jeunes 12-17 ans vivant en milieu rural. Il importe de souligner la contribution du Forum Jeunesse de l'Abitibi Témiscamingue, principal partenaire financier de cet événement qui a supporté la 4e édition cette année.
Nous invitons les gens à nous contacter pour information selon les secteurs de MRC.

Témiscamingue : Céline Robert 819 625-2525

Rouyn Noranda : Chantal Tourigny 819 797-5750

Vallée de l'Or : Mélissa Drainville 819 874-2852

Abitibi : Lise Bilodeau 819 732-3779

Abitibi Ouest : Marc Vallières 819 333-2757

Maison de la famille La Sarre
10, rue Lapierre
La Sarre (Québec) J9Z 2Y4
Téléphone : 819-333-2670
Télécopieur : 819-333-3952
mflasarre@tlb.sympatico.ca

Heures d'accueil
Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
(ouvert le midi)

Activités juin 2011

Dates	Activités	Sujets	Heures
7 juin	CR	Vacance en famille, comment s'organiser	10h00-11h30
14 juin	PE	Fabrication de cabane d'oiseaux	10h00-11h30
21 juin	CP	Atelier sur le rêve	10h00-11h30
28 juin	PE	Pique-nique en famille au Participarc (s'il pleut, à la Maison de la famille)	11h30-14h30
5 juillet	PE	Baignade au lac Pajegasque de Beaucanton (s'il pleut, jeux de société à la Maison de la famille)	11h00-15h00

CP: Congé parent : Permet aux parents de se réunir pour réaliser une activité qui n'est pas en lien avec le rôle parental
PE: Parent-enfant : Offrir un moment de plaisir et de loisir en famille par le biais d'une activité divertissante
CR: Café-rencontre : Thématique animée pour les parents pendant que les enfants jouent dans la salle de jeux avec une animatrice

LA MAISON DE LA FAMILLE OFFRE AUSSI DIFFÉRENTES ACTIVITÉS TELLES QUE :

- Location d'articles pour bébés et enfants;
- Prêt de jouets, livres et vidéocassettes pour enfants et parents;
- Vente de vêtements d'enfant 0-2 ans et maternité à faibles coûts ;
- Marrainage gratuit pour les futurs parents ou les parents d'enfants 0-2 ans;
- Halte-répit tous les jeudis de 9h00 à 12h00;
- Animation rurale les mercredis à Poularies et Taschereau;
- Ateliers Grenouilles et Capucines pour les enfants de 3 ans et leurs parents;
- Le local comme lieu d'accueil, d'écoute et de rassemblement.

Vous pouvez participer à 3 activités avant de prendre votre carte au coût de 8$/année

Le rapport annuel du directeur de la santé publique, Dr. Réal Lacombe sera distribué sous forme de magazine, le 25 mai.

Sous le thème
«PARENT-ADO: APPRENDRE À MIEUX SE CONNAÎTRE»
celui-ci vise à outiller les parents pour les aider à mieux communiquer avec leurs enfants.

Le 25 mai, n'oubliez pas de prendre votre sac de circulaires.

MOUVEMENT des femmes chrétiennes

Le lâcher-prise

Dans tous les événements qui surviennent, il est important de faire la différence entre ce que je peux contrôler, ce que je peux influencer et ce que je peux ni contrôler, ni influencer. Faire une distinction entre les trois est sans doute une première étape dans le «lâcher-prise».
C'est sur ce thème que nous partagerons pour différencier ce que je peux changer et ce que je ne peux pas pour enfin vivre et grandir dans le présent en aimant davantage.
Au plaisir de se rencontrer lundi le 6 juin à 13h, au sous-sol du Domaine l'Hirondelle de Ste-Germaine.

par Francine Lagrange

UN PIQUE-NIQUE D'AMITIÉ

Quoi de mieux qu'un pique-nique d'amitié pour clôturer notre année au M.F.C.
C'est un rendez-vous à tous les membres et amies!
Date : 6 juin
Lieu : Terrasse de l'édifice de la Société d'Histoire de Ste-Germaine-Boulé, 194 Rue Principale
Heure : 10h30 à 14h00
Le thème : **«Lâcher prise»**

Pour la sécurité des aînés

le programme Aîné-Avisé!

Source régionale :
Valérie Perron, coordonnatrice
FADOQ Abitibi-Témiscamingue
Tél. : 819-768-2142

Aîné-Avisé est un programme d'information et de sensibilisation sur les abus et les fraudes perpétrés envers les aînés.

En collaboration avec la Sûreté du Québec, le secrétariat provincial du Réseau FADOQ a formé une dizaine de personnes en Abitibi-Témiscamingue qui deviendront des sources d'informations sur le programme Aîné-Avisé. Depuis quelques semaines, madame Valérie Perron, coordonne l'organisation de séances d'information en collaboration avec la Sûreté du Québec. Déjà deux séances d'information sont à l'agenda; une à Témiscaming et l'autre à Rouyn-Noranda.

Les clubs affiliés et non affiliés, les organismes communautaires, les résidences privées ou tout autre groupe désirant recevoir une séance d'informations, ainsi que les personnes intéressées à devenir bénévoles, peuvent s'adresser à madame Valérie Perron en composant le 819-768-2142.

Le site www.fadoq.ca/aineavise/fr vous permettra d'avoir un aperçu des capsules vidéo qui présentent quelques-unes des formes que peuvent prendre les abus et les fraudes envers les aînés.

Vous pourrez également y trouver des ressources et des références pour vous guider si vous croyez être victime ou témoin d'abus ou de fraude envers un ou des aînés. Enfin, la ligne gratuite « Aide-Abus-Aîné » au 1-888-489-ABUS (2287) peut être d'un grand secours.

Faire-part de Notre-Dame-de-la-confiance

Je suis heureuse de vous inviter le 26 juin 2011 à15h à la célébration eucharistique présidée par Michel Villeneuve prêtre.

Je rêve de m'approcher de vous, attentive aux besoins de chacun, chacune, je verrai à ce que rien ne manque pour réussir cette fête. Il y aura en abondance un pain sans pareil qui vient du ciel. Quant au vin, j'ai gardé le meilleur pour cet événement. Oui c'est exagéré mais il n'y a rien de trop beau pour célébrer cette eucharistie entre moi et vous. Lors de cette fête vous aurez l'occasion de mieux connaître Jésus, mon fils, j'ai la certitude que beaucoup accepteront de marcher à sa suite.
Tous sont invités.
Le comité du sanctuaire.

Ce matin, à mon réveil, un rêve est dans mon coeur et j'ai le goût de vous le raconter. Je me vois en train de rateler les feuilles, nettoyer les plates-bandes, peinturer, laver les fenêtres et planter des fleurs c'est très agréable à regarder, bref le grand ménage!
Les années passent et ça continue mais soudain un nuage. Je vois les bâtiments s'effriter, les trottoirs sont inégaux , la peinture décolle, les fleurs moins abondantes, je vieillis et j'ai de la difficulté à obtenir de l'aide; je fais des appels, pas de réponses ou très peu. En tout cas, ça ne suffit pas, on est même obligé de me fermer car je ne suis plus sécuritaire, j'ai beaucoup de peine!

Que faire? Alors une voix toute douce se fait entendre me disant: Confie-moi cette mission, c'est Notre-Dame-de-la-Confiance qui implore humblement votre appui et votre générosité pour venir sauver son sanctuaire situé chez nous ici à Palmarolle.
Louise veillette.

Un merci chaleureux

à toutes les personnes qui ont participé à la récitation du chapelet tout au long du mois de mai au sanctuaire Notre-Dame-de-la-Confiance.

Le comité du mois de Marie

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Québec

RAPPELLE QUE

L'ACCÈS AU LOGEMENT DOIT SE FAIRE SANS DISCRIMINATION

De nouveau cette année, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rappelle qu'en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne, l'accès au logement doit se faire sans discrimination au Québec.

Il y a discrimination lorsque l'on refuse de louer un logement à quelqu'un à cause d'une caractéristique personnelle prévue à l'article 10 de la Charte. Ces caractéristiques sont la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge (sauf dans la mesure prévue par la loi), la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Il importe de préciser que les motifs « âge » et « état civil » incluent le refus de louer à une personne parce qu'elle a des enfants.

« Étant donné que le taux de disponibilité des logements est très bas ces dernières années, (0.5 % pour Rouyn-Noranda, 0 % pour Val-d'Or et 0.8% pour Amos selon les données récentes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement), il importe de s'assurer que toutes les personnes à la recherche d'un logement puissent y avoir accès sans discrimination », rappelle le président de la Commission, monsieur Gaétan Cousineau. « Les propriétaires sont tenus de respecter la Charte des droits et libertés de la personne et il est essentiel de promouvoir ce respect. »

Durant l'année financière 2010 – 2011, la Commission a ouvert 76 dossiers relatifs à la discrimination dans le secteur du logement, ce qui représente 10 % de l'ensemble des dossiers ouverts au cours de cette période. Les motifs race, couleur et origine ethnique ou nationale représentent près de la moitié des dossiers ouverts en matière de discrimination dans l'accès au logement.

Quiconque croit être victime de discrimination lors de sa recherche de logement peut déposer une plainte à la Commission. Des plaintes de discrimination dans le logement font l'objet d'un traitement initial rapide.

Un nouveau dépliant expliquant ces principes et décrivant ce qu'il faut faire en cas de discrimination est disponible sur le site Web de la Commission au www.cdpdj.qc.ca

Stéphanie Quesnel, représentante régionale
819 354-4400 ou 1 877 886-4400

Spectacle multimédia à Palmarolle

«1686. LES VOYAGEURS SE SOUVIENNENT DU CHEVALIER DE TROYES» EST LE NOUVEAU SPECTACLE MIS EN SCÈNE PAR L'ASSOCIATION DE CANOT CAMPING DU LAC TÉMISCAMINGUE (ACCLT)

Il s'agit d'une présentation multimédia où le jeu des acteurs alterne avec des séquences audio visuelles.
Durant presque deux heures, les spectateurs sont invités à se replonger dans l'aventure du Chevalier de Troyes qui est parti de Montréal, au printemps 1685, pour aller reprendre le contrôle du commerce des fourrures, à la baie d'Hudson.
Au cours de la présentation, on retrace également, de manière anecdotique, l'histoire mondiale en cette fin de 17e siècle.
Enfin, fidèles à leurs habitudes, les acteurs de l'ACCLT n'hésitent pas à faire participer les spectateurs lorsqu'ils abordent la description de la vie des Voyageurs d'ici, à cette même époque. Ceci, pour le bonheur de tous car cela ajoute une grande part d'improvisation, de rire et de bonne humeur à ce spectacle didactique, mais surtout humoristique et accessible à tous.
Et n'oublions pas que c'est en Rabaskas (grands canots) que cette année encore la troupe va se rendre dans les divers villages du Québec et de l'Ontario pour y faire ses représentations.
Ils seront de passage avec nous le 13 juillet en soirée à l'aréna de Palmarolle.

Toute la population est invitée ainsi que les intéressés des villages environnants. L'accueil se fera à partir de 19 h avec présentation publicitaire et messages de sécurité aquatique. Suivi à 20 h par un spectacle gratuit.
C'est une occasion à ne pas manquer, vous en entendrez parler longtemps!

Pour informations: 705-672-5490
acclt@hotmail.com

Cercle des Fermières

Assemblée générale annuelle mercredi le 8 juin Centre municipal (en haut)

CONCOURS DU MOIS.

- **SAC DE PLAGE EN RÉCUPÉRATION**
- **3 CARRÉS AUX DATTES ET GRUAU**

Les abonnements sont maintenant renouvelables.
Bienvenue à celles qui désirent se joindre à nous.
Le coût est de 20$ incluant 5 revues l'Actuelle.
Au début de mai nous étions 8 dames à aller visiter le Cercle de La Reine et le 18 mai, ce sont elles (15) qui nous visitaient à Palmarolle. Ces rencontres sont très enrichissantes.
Le 12 mai, se tenait à Ste-Germaine le congrès régional des Cercles. Il y avait le concours régional pour les pièces demandées qui seront choisies pour aller au provincial, en juillet prochain. Notre cercle s'est bien classé. 3e sur 9 cercles participants.
Claudia Pelletier, **Raphaella Robitaille** et **Coralie Lacasse** se sont méritées respectivement la première place pour le coussin brodé, la robe de fillette et la carte brodée. **Françoise Pelletier** s'est méritée une troisième position pour la jupe tissée. Félicitations à toutes.

Dans le cadre d'un projet école en santé à l'école Dagenais de Palmarolle, nous avons fait des ateliers de cartes de souhait brodées et du tricot à l'aiguille, avec des élèves de 6e année et secondaire 1. Tous les mercredis midi, en mars et avril, une dizaine de jeunes participaient. Ce fût très agréable de faire partager nos connaissances avec ces jeunes. Ils étaient très intéressés à apprendre.

Nous remerçions la directrice Mme Gagnon de nous avoir grandement appuyés dans ce projet. Elle souhaite que les fermières continuent, à l'automne, d'autres projets de ce genre avec les élèves.

Nous sommes très satisfaites de cette expérience.

LES IMMEUBLES EXCELL AGENCE IMMOBILIÈRE

MANON ASSELIN
Courtier Immobilier

122, 5e Avenue Est
LA SARRE (Québec)
J9Z 2Y1

Tél. Bur. : (819) 333-2348
Rés. : (819) 787-2044
Fax : (819) 333-9431

www.immeubleexcell.com - lesimmeublesexcell@cablevision.qc.ca

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR VENDRE VOTRE MAISON OU VOUS DÉSIREZ ACQUÉRIR UNE RÉSIDENCE, JE SUIS LA PERSONNE POUR VOUS AIDER.

J'ai obtenu mon bac de Courtier Immobilier.
Je suis donc en mesure de vous aider et de vous guider dans vos démarches.

Merci à l'avance d'encourager la nouvelle relève.

Manon Asselin, Courtier Immobilier
pour les Immeubles Exell de La Sarre.

Votre journal LE PONT vous avise qu'il fera relâche en Août

Vous devez annoncer toutes vos activités de l'été dans la prochaine édition.

date de tombée 18 juin
journalpalmarolle@yahoo.ca

chronique agricole

L'agriculture en région

PRODUCTION ET SOL

Manon Mercier, agr.

L'Abitibi-Témiscamingue compte aujourd'hui un peu plus de 700 entreprises agricoles. Les productions animales occupent la majorité de ces entreprises. On y retrouve les productions suivantes : bovins de boucherie, laitière, ovine, porcine et quelques autres un peu plus marginales. Au niveau des productions végétales, on y retrouve en premier lieu la production fourragère dont les fourrages constituent la principale source d'alimentation pour les bovins et ovins. La production de grandes cultures, telle que les céréales, vient également combler une partie des besoins des élevages. Enfin, à plus petite échelle, on y retrouve la production maraîchère, horticulture et production fruitière.

L'agriculture ne peut se faire, dans sa globalité, sans sol. En effet, il existe des productions dites « sans sol », telle que la production porcine ou de volaille, car les intrants servant à l'alimentation peuvent être achetés et importés dans l'entreprise, mais les sols sont essentiels pour valoriser les déjections produites. Certes, cette matière fertilisante peut être transformée et valorisée ailleurs, mais cela entraîne souvent des coûts très élevés.

Dans la région, nos sols ont un très bon potentiel et sont encore en très bonne santé. Ils sont principalement composés d'argile. La présence des glaciers sur notre territoire ont broyé la roche et formé des matériaux de différentes grosseurs, mais c'est aussi la fonte de ces derniers qui ont permis la création de nos sols arables. En effet, les eaux de la fonte glaciaire ont été longtemps retenues et ont créé le lac Ojibway-Barlow. Sa présence, pendant de longues années, a permis aux particules de se déposer. Les plus grosses (ex. : gravier et sable), se déposant plus rapidement ont couvert les zones moins profondes du lac. Quant aux particules plus fines (ex. : argile et limon), elles se sont déposées, pendant la vidange du lac, dans ses parties les plus profondes. C'est ainsi que l'on retrouve une plaine argileuse, en Abitibi-Témiscamingue, qui est la plus étendue du Québec après celle du Saint-Laurent.

Comme ces argiles sont d'origine glacière, elles ont conservé leur riche contenu en éléments fins, très propice pour l'agriculture, mais l'on doit apprendre à travailler avec ses qualités et défauts. Parmi ses défauts, il y a le mauvais drainage. Les fines particules d'argile sont faciles à compacter si le sol est travaillé en condition humide. De plus, elles laissent circuler l'eau que très lentement, ce qui retarde l'atteinte des conditions favorables pour la croissance des plantes et l'entrée au champ avec la machinerie. Dans notre région, le drainage demeure donc la priorité pour améliorer la productivité du sol. Le deuxième problème est l'acidité du sol. Malgré qu'en profondeur l'on retrouve des dépôts calcaires (sol neutre ou alcalin), généralement, nos sols sont plus acides en surface. Comme la plupart des éléments nutritifs du sol pour les plantes
(ex. : azote, phosphore, potassium, etc.) sont plus disponibles à des pH qui avoisinent la neutralité, il faut donc corriger l'acidité par l'application d'agent chaulant, comme la chaux ou la cendre, si l'on veut favoriser la croissance des plantes.

EN RÉSUMÉ, LE POTENTIEL AGRICOLE EST TRÈS GRAND DANS NOTRE RÉGION. MALGRÉ LE CLIMAT TROP FROID POUR RÉALISER CERTAINES CULTURES, COMME PAR EXEMPLE LE MAÏS, LES FOURRAGES, QUANT À EUX, S'Y ADAPTENT TRÈS BIEN ET RÉPONDENT AUX BESOINS DE NOS PRODUCTIONS ANIMALES. NOS SOLS ARABLES ONT UN TRÈS BON POTENTIEL, SURTOUT SI L'ON Y AMÉLIORE LEUR DRAINAGE ET QU'ON ÉQUILIBRE LEUR PH.

Le début d'une nouvelle saison
de sport nautique sur le Lac Abitibi!

Malgré l'arrivée tardive de la saison estivale, les opérateurs du Club nautique Lac Abitibi inc. s'activent présentement à mettre en place les bouées permettant de baliser les principales voies navigables du lac Abitibi afin d'y assurer une navigation plus sécuritaire.

Cette année encore, les plaisanciers de la région pourront profiter de ce magnifique plan d'eau afin de s'adonner à la pratique de sports nautiques!

Chaque année, les initiatives du Club Nautique Lac Abitibi inc. permettent d'assurer l'entretien d'un réseau de voies navigables totalisant plus de 70 km et comprenant plus de 250 bouées. Ces voies balisées permettent de joindre de façon sécuritaire les différents quais publics, certains attraits touristiques ainsi que les municipalités riveraines de Rapide-Danseur, Gallichan, Roquemaure, Palmarolle, Mancebourg, Clerval, La Reine et La Sarre.
Différents événements pouvant modifier l'emplacement des bouées ou contribuer à l'apparition de nouveaux obstacles au cours de la saison estivale (vents, niveau d'eau, bris d'arrimage, etc…), le Club Nautique Lac Abitibi inc. rappelle aux usagers qui naviguent sur les plans d'eau qu'ils doivent en tout temps demeurer vigilants afin d'identifier les différents obstacles pouvant entraver leur navigation.

Le Club Nautique du Lac Abitibi inc. fondé en 1993, est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir l'activité nautique sur le lac Abitibi et mettre en place diverses initiatives permettant d'assurer une navigation plus sécuritaire sur ce plan d'eau et les rivières qui lui sont attenantes. Les activités de l'organisme sont financées entièrement grâce aux contributions annuelles des membres ainsi que celles de généreux donateurs et commanditaires. Pour de plus amples informations, les personnes intéressées peuvent consulter notre page Facebook en recherchant : Club nautique Lac Abitibi.

Source : Eric Fournier, président
(819) 333-8756

Les grands oubliés.

À l'automne 2009 l'idée de construire un nouveau camp de ski de fond à Palmarolle a germé, le camp précédant étant très désuet et même répugnant pour les skieurs.

Alain Chartier s'est rapidement joint à moi dans ce projet et nous l'avons réalisé à l'hiver 2010-2011 avec l'appui financier des loisirs et aussi de nombreux commanditaires.
La municipalité nous a aussi appuyés dans ce dossier avec l'achat d'un VTT équipé avec des chenilles, ce qui a permis d'entretenir les sentiers de ski de fond, le domaine Paradis en hiver et qui permettra l'entretien du circuit de vélo de montagne et de la piste cyclable en été.

Mon titre vient du fait que lors des publications dans les journaux régionaux , malgré que nous les ayons mentionnés, il y a eu de GRANDS OUBLIÉS que nous tenons à remercier.

Au nom de tous les bénévoles et de tous les skieurs , un MERCI tout spécial aux propriétaires qui ont accueilli le sentier et le camp de ski de fond sur leurs terres.
La Ferme GHISMON (Ghislain Lemieux, Monique Corriveau et Nicolas Lemieux), (Réal Asselin et Josette Bégin),
Ferme D.J.M.F. (Dominique Jacques et Monique Frappier), sans qui le projet n'aurait pu se concrétiser.
Merci ! Sylvain Thibodeau

ÉCURIE BENOÎT PLANTE

CHRONIQUE ÉQUESTRE

POURQUOI PRENDRE DES COURS D'ÉQUITATION?

Tout d'abord, comme pour conduire une voiture, il est essentiel de connaître les manœuvres de base comme par exemple : tourner à gauche ou à droite, avancer et reculer et bien important…freiner. Pour y arriver, ça prend les bonnes techniques et, très important, avoir une bonne position en selle aux trois allures, soit le pas, le trot et le galop.

C'EST CE QU'ON APPELLE «L'ASSIETTE». AVOIR UNE « BONNE ASSIETTE » PERMET DE S'ASSURER D'UN MEILLEUR ÉQUILIBRE ET D'ÉVITER DES BLESSURES QUE L'ON POURRAIT S'INFLIGER AINSI QU'AU CHEVAL.

Ensuite, les cours d'équitation permettent d'améliorer la relation entre le cavalier et le cheval. En effet, ils permettent d'apprendre les bonnes techniques, de donner des directives claires au cheval et d'avoir un résultat immédiat. Pour donner des directives claires, il faut apprendre à synchroniser les quatre aides naturelles qui sont l'assiette, les jambes, les mains et la voix.
Plus vos connaissances seront grandes, plus vous serez en mesure de prévenir les dangers et votre confiance sera améliorée. Malheureusement, beaucoup de gens décident de prendre des cours après qu'ils aient subi une mauvaise expérience à cheval. Souvent, ces incidents auraient pu être évités.

Les cours permettent d'explorer nos intérêts en termes d'activités équestres qui sont très variées. Aimez-vous mieux les ballades, les courses, les compétitions??? Prendre des cours d'équitation est le premier investissement à faire si vous choisissez l'équitation comme loisir. En effet, ils vous aideront à déterminer quels types d'activités et quel type de cheval conviendront le mieux à vos intérêts.

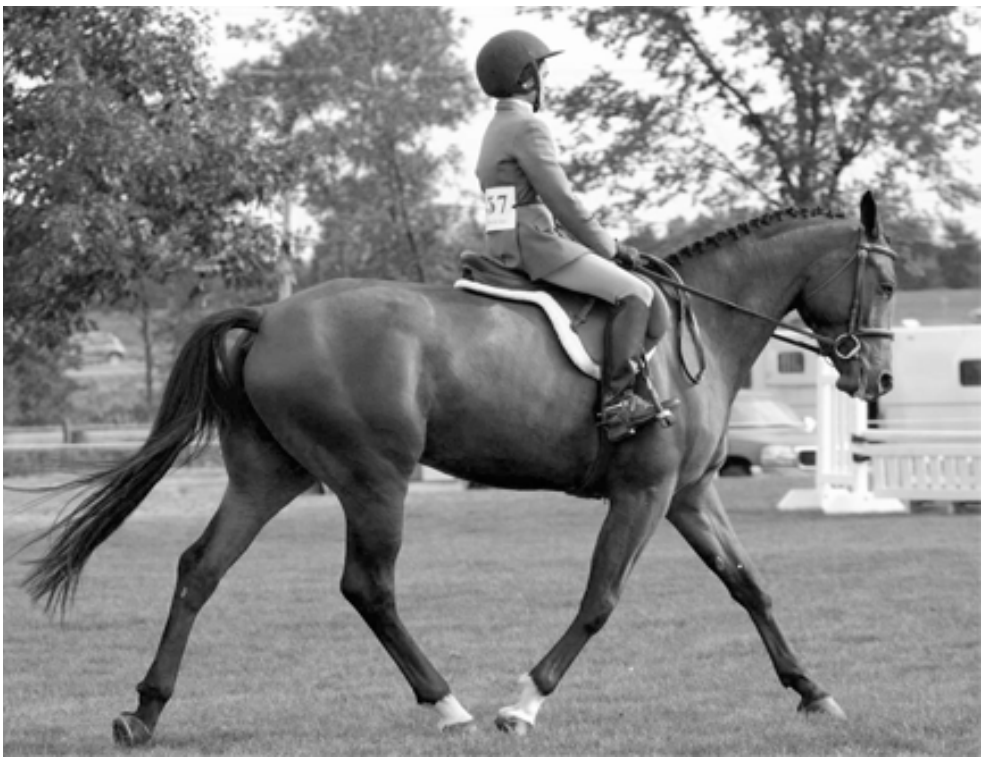

Enfin, tant qu'à investir, vaut mieux bien investir! Prendre des cours avec un entraîneur certifié par la Fédération équestre du Québec et la Fédération équestre du Canada vous assureront la qualité de l'enseignement. Ils vous permettront, si vous le désirez, de gravir des échelons reconnus au Québec et au Canada. Chacun de ces échelons inclut une portion théorique et pratique et est bien encadrés. De plus, saviez-vous que seuls les entraîneurs certifiés peuvent assurer leurs activités auprès d'une compagnie d'assurance spécialisée?

En résumé, que ce soit pour la promenade ou pour une activité sportive plus intensive, si l'équitation vous intéresse, investissez dans vous-même avant d'investir dans l'achat d'un cheval.

CAMP D'ÉQUITATION ÉTÉ 2011

Les camps d'équitation sont de retour pour l'année 2011.
Ils se dérouleront du lundi au jeudi aux semaines suivantes :

- Du 4 au 7 juillet 2011
- Du 11 au 14 juillet 2011
- Du 18 au 21 juillet 2011
- Du 25 au 28 juillet 2011
- Du 1 au 4 août 2011
- Du 8 au 11 août 2011

Lieu : 1570, route 111 ouest
à Macamic
Âge des participants : 7 à 12 ans ;
Coût : 220$/participant
(taxes incluses) par semaine.

Pour plus d'information, visitez le site web : www.benoitplante.com ou téléphonez au (819) 787-3673.

Desjardins

FIÈRE PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

1000 PROJETS, NOS EXPERTS, VOTRE CAISSE. | Une infinité de projets vous mènent à Desjardins

Desjardins, c'est plus qu'une banque,
c'est une coopérative financière qui appartient aux membres !

VOLET COOPÉRATIF
10e Assemblée générale annuelle

Suite à la tenue de l'assemblée générale annuelle du 27 avril dernier à la salle municipale de Palmarolle, voici un compte rendu de cet événement. Une ristourne de 462 507 $ pour l'année 2010 a été adoptée à l'unanimité par ses membres présents et sera versée au compte dans la semaine du 9 juin, si aucune particularité ne vient modifier le déroulement normal.
La direction, les dirigeants et les employés remercient les 143 membres pour leur déplacement afin de participer à cette importante rencontre.
Les rapports annuels sont disponibles dans tous les Centres de services pour les gens qui n'ont pas pu y assister.

Félicitations à tous les gagnants des prix de présence :

10 prix de 20 $
- Josée Aubin, Palmarolle - Ginette Chabot, Ste-Germaine
- Sonia Dubois, Poularies - Valérie Rancourt, Poularies
- Victorine Pelletier, Palmarolle - Huguette Poliquin, Palmarolle
- Johanne Vallières, Roquemaure - Lise Baron, Duparquet

16 prix de 50 $
- Noëlla Depont, Palmarolle - Alain Tremblay, Roquemaure
- Marielle Fortier, Palmarolle - Ghislaine Desaulniers, Poularies
- Ginette Lapierre, Palmarolle - Jeanne Laflamme, Palmarolle
- Carmen Aubin, Palmarolle - Rosaire Plante, Palmarolle
- Roger Cameron, Palmarolle - Laurette Vallières, Palmarolle
- Mariette Caron, Palmarolle - Gemma Cloutier, Poularies
- Claude Ayotte, Palmarolle - Lisette Guertin, Palmarolle
- Réjeanne Houle Lemieux, Palmarolle
- Denis Lemieux, Palmarolle

3 prix de 100 $
- Luc Gamache, Roquemaure - Karine Francoeur, Palmarolle
- Angéline Depont, Palmarolle

C'EST AVEC RECONNAISSANCE QUE LA CAISSE A SOULIGNÉ LE DÉVOUEMENT DE 8 EMPLOYÉES POUR LEURS ANNÉES D'ANCIENNETÉ ACCUMULÉES AU SERVICE DE LEURS MEMBRES

- 30 ans Mme Martine Larochelle, planificatrice financière, Gallichan puis Palmarolle
- 30 ans Mme Huguette Plourde, agente servie aux membres, Roquemaure puis Palmarolle
- 25 ans Mme Line Mainville, conseillère service aux membres, Roquemaure puis Palmarolle
- 25 ans Mme Josée Aubin, conseillère en finances personnelles, Palmarolle
- 20 ans Mme Sylvie Vachon, conseillère service aux membres, Palmarolle
- 20 ans Mme Line Michaud, adjointe administrative, Poularies puis Palmarolle
- 20 ans Mme Josée Trudel, agente service financier, Gallichan puis Palmarolle
- 15 ans Mme Nathalie Corriveau, directrice gestion des avoirs et service aux membres, Gallichan puis Palmarolle

Il leur a été remis une plaque souvenir et une gerbe de fleurs ainsi qu'un montant applicable selon la politique de reconnaissance en vigueur.

IL FUT SOULIGNÉ PARTICULIÈREMENT, LA COLLABORATION ACTIVE DE 6 DIRIGEANTES, DIRIGEANTS QUI ONT SIÉGÉ SUR LES CONSEILS DE LA CAISSE PENDANT PLUSIEURS ANNÉES:

Au Conseil d'administration
Au Conseil de surveillance

- M. Yvon Leblond de 1992 à 2010, 18 ans
- Mme Rose-Aimée Nolet de 1990 à 2010, 20 ans
- Mme Valérie Rancourt de 2004 à 2010, 6 ans
- Mme Émé Gibouleau de 1998 à 2010, 12 ans
- M. Alain Tremblay de 2006 à 2010, 4 ans

Il leur a été remis une plaque souvenir et une gerbe de fleurs.
Recevez au nom de la Caisse, nos remerciements les plus chaleureux !